



36<sup>e</sup>

Congrès National  
de Médecine &  
Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022  
Palais de la Musique et des  
Congrès de Strasbourg

## Intérêt de rapprocher les représentations de la santé au travail

Analyse des représentations d'employeurs et de professionnels de la  
santé au travail pour améliorer les pratiques et leur impact en santé

Pr Christophe Rogier

ACMS



# Déclaration des liens d'intérêts

**Nom du conférencier : Christophe ROGIER**

déclare n'avoir aucun lien d'intérêts



## A la base du questionnement...

- SPST : contribuer à faire adopter des mesures de prévention et à maintenir dans l'emploi;
- Dirigeants d'entreprise responsables de la mise en œuvre;
- Capacité des professionnels de la santé au travail (PST) à entraîner l'adhésion des salariés et des employeurs à des pratiques ou décisions plus favorables à la santé;
- Déterminants : qualité du dialogue entre PST, employeurs et salariés, représentations des uns et des autres...

**Quelles représentations et pratiques en santé au travail ?  
Pour quelle efficacité ?**

## Matériel et méthodes

- **Etude qualitative** par entretiens semi-directifs avec guide d'entretien.
- **Echantillons de convenance** maximisant la diversité : **8 dirigeants TPE-PME (+ groupe de 10)** puis **22 professionnels de la santé au travail de SPST**, PathoPro & Cabinet : 4 DG, 6 MedT., 6 IST, 4 IPRP (2 Ergo, 2 Psy), 2 SM-Assistantes. 06/2019–01/2022.
- **Analyse thématique inductive** (Thomas DR. Am J Eval. 2006;27(2):237-46. Braun V & Clarke V. Qual Res Psychol. 2006;3(2):77-101.)
- Accord informé, anonymat, ≠ RIPH (R 1121-1-1 du code de la santé publique), conforme RGPD.



## Représentations d'employeurs

- « **Comme une taxe inutile** » : mauvaise réputation, doutes sur l'efficacité ou l'efficience des SPST (*ROI* faible)... mais quelques satisfactions.
- Santé au travail : limitée aux « *pathologies dues au travail* » (**vision assurantielle contre recours**) vs. pouvant avoir un impact sur le travail (**vision performance globale**).
- Conseils des SPST manquant de pédagogie et d'adaptation aux besoins, contexte et contraintes... → mise en œuvre de mesures sans les solliciter.
- Souhait d'une relation « *orientée client et résolution des problèmes, dans le tempo de l'entreprise* » et de « *passer d'une logique de moyens à une logique de résultats* ».



## Professionnels de la santé au travail (PST)-1

- **Expertise professionnelle** des PST reconnue et **métiers appréciés** :  
MT5-« *C'est un métier passionnant, super, avec un pied dans l'entreprise et un pied chez le salarié. C'est un métier très diversifié jamais redondant, ni répétitif.* »
- **Mauvaise réputation** des SPST largement perçue et parfois intégrée :  
MT4-« *Une médecine poussiéreuse avec des manières de faire et des pratiques archaïques.* »
- **SPST « difficiles à gérer »** avec des médecins protégés cultivant leur indépendance et une **articulation des PST mal assurée, parfois décrite comme conflictuelle** (cf. représentations, aspirations, responsabilités, organisation des activités,...), **sens de la mission mal partagé.**



## Professionnels de la santé au travail (PST)-2

- **Attentes "assurantielles" des employeurs-adhérents** largement perçues (cf. visites), relayées par la direction des SPST : **pression sur le chiffre** contribuant à un conflit éthique (**qualité empêchée**) et une **perte de sens**.
- **Approches individuelles** (cf. visites) plutôt que collectives.
- Le + souvent : **Prévention = délivrance de messages d'expert standardisés** quand le PST a identifié un **"besoin"** ou un **défaut de conformité** à un règlement ou une recommandation. Souvent sans l'avis du "conseillé".
- **Approche descendante**, de "sachant" à "conseillé", rarement participative.



## Professionnels de la santé au travail (PST)-3

- **Efficacité = Conformité** au code du travail.
  - DG2 relatant la satisfaction d'un MédT- « *J'ai fini mon secteur !* » (i.e. mes obligations réglementaires)
- **Efficacité et efficience des actions sur les décisions et comportements des "conseillés"** pratiquement **jamais considérées spontanément**, encore moins évaluées (cf. pas l'idée, de temps, de méthode, "impossibilité", ...) IPRP2-« *Quand j'en ai eu le temps, j'ai fait du suivi de préconisations : il ne se passait rien, il n'y avait pas eu de suite aux préconisations. Mieux vaut alors ne pas faire de suivi des préconisations car il engendre un sentiment d'inutilité. Mieux vaut ne pas savoir, c'est plus confortable. Car quand il ne se passe rien, cela oblige à une remise en question de l'expertise, de la méthodologie, de la commande des adhérents, des capacités d'action... »*



## Professionnels de la santé au travail (PST)-4

- **Amélioration des pratiques** par l'analyse du résultat : **Préoccupation rare.**
- **Pas de formation**, théorique et pratique, sur " **comment s'adresser à un employeur, à un salarié** ".

ID4-« Avec Afometra, je n'ai pas eu de formation à la communication vis-à-vis des employeurs ou des salariés. Je ne me souviens pas non plus d'avoir eu une formation sur la conduite des entretiens et sur la manière d'établir la relation, ni l'alliance. La formation était surtout sur le droit, le social, l'évaluation des risques et l'étude de poste. »

- **Méconnaissance des déterminants des changements de comportement** (cf. réduction des risques) **et de la méthodologie de la prévention.**

DG3 – « Les médecins du travail ont peu ou pas de compétence en prévention primaire, [...] de sa démarche, des modifications de comportement. La norme 45001 sur la prévention et la sécurité leur est inconnue. [...] Ils ne sont pas formés à comprendre, à parler, à convaincre, à conseiller... il y a un déficit de formation continue – Tout cela c'est plutôt la compétence des préventeurs. »

## Perspectives

- **Former** les professionnels de la santé au travail à la **posture** (conseil, coach), la **conduite d'entretien** (motivationnel), **l'interrogation** et **l'écoute** (active) appropriées.
- Pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des SPST :
  - Faire du " sur-mesure " ou de la " demi-mesure " (en écoutant le "conseillé") plutôt que du " prêt à porter ",
  - Ne pas se contenter de " faire ", évaluer **le résultat**





36<sup>e</sup>

## Congrès National de Médecine & Santé au Travail

Du 14 au 17 juin 2022  
Palais de la Musique et des  
Congrès de **Strasbourg**

**Merci de votre attention**

[christophe.rogier@acms.asso.fr](mailto:christophe.rogier@acms.asso.fr)

ACMS

